

COMMUNIQUE DE PRESSE

Nancy, le 10 août 2020

COVID-19 : UN CLUSTER IDENTIFIE A L'EHPAD DE PULNOY (Meurthe-et-Moselle)

Une situation de cluster COVID-19 vient d'être mise à jour au sein de l'EHPAD de Pulnoy (Meurthe-et-Moselle). Sur le total de 84 résidents que compte l'EHPAD de Pulnoy, établissement du groupe mutualiste ACORIS, 29 ont été testés positifs au COVID-19, ainsi que 5 professionnels intervenant au sein de la structure (sur un total de 60 salariés). Une personne âgée de plus de 90 ans, ayant présenté un test PCR positif le 6 août et un test PCR négatif le 8 août, est décédée le 9 août 2020. Cet établissement n'avait pas connu antérieurement de cas positifs chez les résidents et les salariés.

Dès le 5 août, date d'apparition de symptômes, confirmés le jour même par RT-PCR, chez deux résidents, l'établissement a pris l'ensemble des dispositions visant à isoler et protéger l'ensemble des résidents.

En accord avec l'ARS, un dépistage collectif chez tous les résidents et salariés a été organisé et réalisé les 6 et 7 août. De plus, devant l'ampleur des résultats revenus positifs, il a été décidé avec l'accord des laboratoires concernés de « retester » un certain nombre d'échantillons par un autre laboratoire.

Les mesures nécessaires ont immédiatement été mises en œuvre par l'établissement :

- confinement immédiat de l'ensemble des résidents et prise des repas en chambre,
- surveillance et suivi médical accrus des patients,
- organisation des plannings en équipes soignantes dédiées aux résidents COVID ou non,
- nettoyage renforcé des locaux.
- information des familles des résidents, suspension des visites et des interventions extérieures,
- arrêt des activités d'animations,

L'Agence régionale de santé travaille en étroite collaboration avec l'établissement pour le suivi et la gestion de ce cluster, en particulier :

- suivi de la mise en place des mesures ci-dessus par la direction de l'EHPAD ;
- suivi de l'état de santé des résidents et des personnels ; un résident a fait l'objet d'un accueil aux urgences sans hospitalisation
- renforcement des personnels et des matériels de protection individuelle (tabliers, gants etc.),
- information et sensibilisation d'acteurs extérieurs susceptibles de venir en soutien en fonction de l'évolution de la situation : mise en alerte du CHRU de Nancy (astreinte gériatrique et Samu Centre 15),
- recensement des personnes ayant rendu visite aux résidents au cours des derniers jours, et des intervenants extérieurs qui se sont rendus dans l'établissement, afin de transmettre les coordonnées de ces « cas contacts » potentiels à l'Assurance Maladie en charge du « contact tracing » destiné à favoriser la rupture des chaînes de contamination.

Contact presse

ARS Grand Est : ars-grandest-presse@ars.sante.fr